T +41 31 3266607
E gaelle.lapique@gruene.ch

Département fédéral de
justice et police (DFJP)
3003 Berne
Envoyée par e-mail
stab-rd@fedpol.admin.ch

Berne, le 7 janvier 2018

Approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Madame la Conseillère fédérale,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la position des Verts suisses sur l'objet cité en titre.

Les Verts approuvent la direction générale des modifications proposées de la loi sur les armes. Celles-ci visent en effet à améliorer la traçabilité des armes à feu et à lutter plus efficacement contre leur utilisation abusive. Les Verts regrettent cependant que le Conseil fédéral n'ait pas utilisé la marge de manœuvre laissée par la directive européenne pour davantage limiter la circulation des armes en Suisse, notamment en ce qui concerne les armes d'ordonnance.

Les Verts se sont toujours prononcés contre les armes à la maison car la détention d'une arme à feu augmente significativement le risque de suicide et (de tentative) d'homicides. Plusieurs études ont d'ailleurs pu démontrer une corrélation directe entre la baisse du nombre d'armes en circulation (par exemple depuis Armée XXI) et du nombre de suicides en Suisse. Or la Suisse affiche un taux de suicide par arme à feu parmi les plus élevés au monde. Plus globalement, comme le rappelle le service de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), plusieurs études scientifiques ont montré de façon empirique que l'accessibilité aux armes à feu s'accompagne de conséquences négatives et que l'effet rassurant recherché n'est pas atteint (PSC Info, n° 3, 2017).

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette prise de position et restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.

Regula Rytz
Présidente

Gaëlle Lapique
Secrétaire politique